

CENTRE ARTHUR LAVY : RECONSTRUCTION DE LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE FILLIÈRE

HANDICAP



UN SOUTIEN EXCEPTIONNEL DU DÉPARTEMENT

CONTEXTE

Le centre Arthur Lavy est un établissement social et médico-social public départemental, spécialisé dans l'**accueil de personnes en situation de handicap**.

Il gère trois structures :

- un **institut médico-éducatif (IME)** de 43 places situé à Argonay ;
- un **établissement d'accueil médicalisé (EAM)** de 43 places à Fillière (Thorens-Glières) ;
- une **maison d'accueil spécialisée (MAS)**, pour des adultes en situation de handicaps lourds, d'une capacité de 109 places, à Fillière (Thorens-Glières).

L'implantation de la maison d'accueil spécialisée au cœur de la commune est un atout pour l'inclusion de ses usagers dans la cité. Désormais vieillissants et vétustes, ses deux bâtiments, Opaline et Océane, ne répondent plus aux besoins spécifiques des personnes accueillies et aux normes d'accueil actuelles.

OBJECTIFS DU PROJET

En octobre 2021, le centre Arthur Lavy a décidé de reconstruire les 2 bâtiments de la maison d'accueil spécialisée sur son site historique.

Le projet **améliorera les capacités d'accueil (112 places)** et les conditions de vie des résidents, en permettant notamment leur prise en charge par groupes, en fonction de besoins homogènes.

Le nouveau bâtiment offrira également des conditions de travail adaptées et attractives au personnel de la structure.

CALENDRIER DES TRAVAUX

- Travaux préparatoires : fin 2024-courant 2025.
- Pose de la première pierre le 27 août 2025.
- Fin des travaux prévue en 2027-2028.

PARTI-PRIS ARCHITECTURAL

Un seul bâtiment sera construit, pour mutualiser les différentes fonctions jusqu'ici morcelées dans plusieurs



locaux. À proximité du château de Thorens, monument historique, il **s'intégrera dans le village et le paysage** de différentes façons :

- jeu avec la pente du terrain : sorties de plain-pied à tous les niveaux, percées visuelles sur la vallée ;
- intégration de la nature : percées pour faire entrer le soleil dans les interstices du bâtiment, création d'un parc arboré et de terrasses panoramiques au sud.

FINANCEMENT

Depuis 2022, le Conseil départemental s'est engagé de façon exceptionnelle et dérogatoire aux côtés du centre Arthur Lavy.

La reconstruction du centre Arthur Lavy **s'élève à 38,2 millions d'euros**, financée par :

- le **Conseil départemental de la Haute-Savoie**, à hauteur de **20 millions d'euros** pouvant être porté à **27 millions d'euros**, selon le coût final des travaux ;
- le **centre Arthur Lavy**, à hauteur de **7,7 millions d'euros** ;
- l'**Agence régionale de santé** à hauteur de **3,5 millions d'euros** ;
- le **Grand Annecy** à hauteur de **2 millions d'euros**.

COÛT ESTIMÉ
DES TRAVAUX :
38,2 MILLIONS D'EUROS

PRISE EN CHARGE DU
DÉPARTEMENT : 20 MILLIONS
D'EUROS POUVANT ÊTRE
PORTÉS À 27 MILLIONS
(à minima les deux tiers du
montant total du projet)



Centre ARTHUR LAVY

231 rue Saint François de Sales
74570 Fillière Thorens-Glières
04 50 65 54 00

haute
savoie
le Département

Direction générale adjointe action sociale
et solidarité - Direction de l'autonomie
26, avenue de Chevène
74000 Annecy
04 50 33 22 06



hautesavoie.fr